

**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre sa séance du Jour**

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

**Commerce** (Page 08)

**Biden maintiendra la pression sur Pékin**

La politique commerciale américaine vis-à-vis de la Chine ne devrait pas connaître de changements. L'apaisement est en vue dans ...

**Médias**

**L'inventeur du Web contre l'idée de faire payer Facebook et Google**

L'Australie a pour projet de forcer les géants du numérique, comme Facebook et Google, à rémunérer les médias pour ... (Page 08)

**Développement à la Base**

**L'ANADEB dresse un bilan satisfaisant**

(Page 03)



Mazalo Katanga, Directrice Générale de l'ANADEB

**Economie numérique**

**Le Togo opte pour les PTFM intelligentes**

Le Togo ambitionne de mettre en œuvre un nouveau projet intégré de développement des Plateformes ... (Page 02)

**Gouvernance économique**

**Baisse de plus de 90% de la TPU au Togo**

Les artisans et les micros entrepreneurs du secteur informel bénéficient d'un allègement fiscal au titre de la Loi de ... (Page 04)

**Afrique**

**La ZLECA incite Dangote à stimuler la production de ciment**

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) donne à l'entreprise de ciment Dangote l'impulsion nécessaire pour ... (Page 06)

**3ème Rencontres du Marché des Titres Publics** (Page 04)

**Des échanges sur le rôle des investisseurs institutionnels**



**Commerce illicite**

**5 trafiquants condamnés pour trafic d'ivoire**

Le 13 octobre dernier, 5 trafiquants ont été arrêtés par des agents de l'OCRTIDB. Ces derniers ... (Page 11)

REJOIGNEZ L'AVENIR  
MOOV TOGO DEVIENT MOOV AFRICA

## Economie numérique

## Le Togo opte pour les PTFM intelligentes

Le Togo ambitionne de mettre en œuvre un nouveau projet intégré de développement des Plateformes multifonctionnelles intelligentes. L'initiative portée par le Chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, vise la création des pôles locaux de développement socioéconomique, en s'appuyant sur la combinaison de l'économie numérique et des infrastructures énergétiques décentralisées.



Le projet concourt ainsi au développement rural à travers la fourniture des services d'accès à l'électricité à moindre coût via des centrales solaires photovoltaïques, à la connexion mobile et Internet ainsi qu'à divers services associés à valeur ajoutée parmi lesquels les entreprises de Plateformes multifonctionnelles (PTFM). L'initiative

permettra également de moderniser ces entreprises rurales de transformation agroalimentaire, dotées d'équipements simples et à coût réduit avec des services énergétiques hybridés et les services sociaux de base, et bien d'autres activités des microentreprises rurales. Lancées par le Président de la République il y a quelques années, les PTFM sont révé-

lées déclencheurs d'une dynamique de développement rural, au vu des résultats obtenus sur le terrain. Ainsi, 705.000 femmes, soit 84% des bénéficiaires, ont accès aux services énergétiques modernes et à d'autres services socioéconomiques de base. Les PTFM ont contribué à l'augmentation des revenus par une meilleure valorisation des productions agroalimentaires locales. Au total 1 721 000 000 F CFA de recettes ont été mobilisées par les entreprises bénéficiaires. Le dispositif a positivement impacté les conditions de vie des populations rurales. 84% des bénéficiaires ont agrandi le volume de leurs activités génératrices de revenus et 70,4 % des bénéficiaires ont connu une augmentation de leurs revenus.

Avec Vert-Togo

## Action climatique

## Le financement pour l'adaptation est ridiculement bas

Les financements mobilisés pour l'action climatique sont insuffisants par rapport aux besoins. Ce gap s'accroît lorsqu'on en vient à l'adaptation qui est pourtant le principal besoin des pays en voie de développement. Une situation aggravée par la pandémie du coronavirus.

Les financements destinés à l'adaptation au changement climatique sont dramatiquement inadéquats pour supporter les projets et stratégies nécessaires pour limiter les conséquences sociales et économiques du changement climatique. C'est ce qui ressort de « l'Adaptation Gap Report 2020 », publiée par le Programme des Nations unies pour l'environnement. Ces fonds ont déjà diminué en raison de la pandémie du coronavirus qui a changé l'agenda politique des pays. Ce déficit de financement aura tendance à s'aggra-



ver au cours des prochaines années en raison des restrictions budgétaires auxquelles seront soumises les finances publiques aussi bien au plan local qu'international. Les financements destinés à l'adaptation ont représenté 5 % de la finance climat en 2020, soit 30 milliards \$ ; ce qui est bien en deçà des be-

soins. Ceux-ci sont estimés à 70 milliards \$ par an pour les pays en voie de développement. Ils devraient croître pour atteindre une fourchette comprise entre 140 milliards et 300 milliards \$ en 2030 et entre 280 milliards et 500 milliards \$ par an d'ici 2050.

Avec Agence Ecofin

## AUX DECIDEURS ...

## Adhérer à la Convention sur la transparence

Le Togo se prépare activement à adhérer à la Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage international, entre les investisseurs et États, fondés sur les traités. Entré en vigueur depuis 2017, ce protocole encore connu sous le nom de "Convention de Maurice" (en référence au lieu de sa signature en 2014), se veut un instrument flexible d'arbitrage dans le domaine du commerce international.

Le Togo qui s'est récemment doté d'un ministère dédié à la promotion de l'investissement, mènera des études complémentaires afin de statuer définitivement sur son adhésion.

La Convention s'applique à l'arbitrage entre un investisseur et un État ou une organisation régionale d'intégration économique conduit sur le fondement d'un traité d'investissement conclu avant le 1er avril 2014 ("arbitrage entre investisseurs et États").

La Convention est un instrument par lequel les parties à un traité d'investissement conclu avant le 1er avril 2014 peuvent consentir à appliquer le Règlement de la CNUDCI sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités ("le Règlement sur la transparence" ou "le Règlement").

Les Parties à la présente Convention, reconnaissant l'utilité que présente l'arbitrage en tant que mode de règlement des litiges qui peuvent naître dans le cadre des relations internationales et sa large utilisation pour la résolution de litiges entre investisseurs et États, Reconnaissant également la nécessité de dispositions sur la transparence dans la résolution des litiges entre investisseurs et États fondée sur des traités pour prendre en compte l'intérêt général inhérent à ce type d'arbitrage,

Convaincues que le Règlement sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités adopté par la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international le 11 juillet 2013 (« Règlement de la CNUDCI sur la transparence »), applicable à compter du 1er avril 2014, contribuerait sensiblement à la mise en place d'un cadre juridique harmonisé propice au règlement équitable et efficace des litiges internationaux relatifs aux investissements, Notant le grand nombre de traités prévoyant la protection des investissements ou des investisseurs, déjà en vigueur, et l'importance, sur le plan pratique, de promouvoir l'application du Règlement de la CNUDCI sur la transparence à l'arbitrage fondé sur ces traités d'investissement.

KPATIDE Komlan

## Baromètres Togo

Référentiel		Sources
Valeur		
Superficie :	56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés		Sources
Valeur		
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

## Développement à la Base

## L'ANADEB dresse un bilan satisfaisant

L'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) célèbre les dix ans de sa création, l'information a été portée à la connaissance des professionnels des médias ce mardi 19 janvier 2021 à travers une conférence de presse suivi d'une messe d'action de grâce en la paroisse « Notre Dame sous la Croix » d'Agbalepedogan à Lomé.



• Mazalo Katanga, Directrice générale de l'ANADEB, au milieu

• Bernard AFAWOUBO

Créée par décret numéro 2011-17/PR du 19 janvier 2011 par le gouvernement en Conseil des ministres, l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la politique nationale de développement à la base (PNDB) définie par le gouvernement et veiller à l'intégration de la dimension « développement à la base » dans les politiques, plans, programmes et projets de développement. Les premiers responsables de cette agence ont rencontré les professionnels des médias ce mardi 19 janvier 2021 pour présenter le bilan des 10 ans d'existence et les défis à relever les années à venir. A en croire Mazalo Katanga, Directrice générale de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), les actions de l'agence se caractérisent par l'accompagnement des communautés vulnérables pour leur auto prise en charge « Que ce soit en matière d'accès à l'éducation, aux soins de santé, à une alimentation de qualité ou à

des opportunités génératrices de revenus, pour ne citer que ceux-là, les actions de l'ANADEB se caractérisent par l'accompagnement des communautés vulnérables par l'Etat pour leur auto prise en charge, et ce, dans un environnement socioéconomique inclusif. Elle prend en compte les besoins fondamentaux des populations tout en assurant leur pleine et responsable participation à la transformation de leur milieu » a-t-elle indiqué.

#### 6 projets et programmes conduits

Au cours de ces 10 dernières années, l'ANADEB a conduit 6 projets et programmes notamment le Programme de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (PSMICO), le Programme de développement communautaire en zones urbaines (PDC-ZU), le Projet de soutien baux activités économiques des groupements / projet de développement des plantes à racines et tubercules (PSAEG / PRT), le Projet d'accompagnement des communautés dans l'entretien manuel des routes et pistes par le cantonnement

(Projet CANTONNAGE), le Projet de Filets sociaux et services de base (FSB), et le Projet d'opportunités d'emploi pour les jeunes vulnérables (EJV). Ces différents projets et programmes ont connu du succès et l'on enregistre une amélioration du cadre de vie et des conditions de vie des communautés à la base. Par exemple, le programme PSMICO a permis de construire et de réhabiliter 505 salles de classes ; 608 hangars de marché ont été construits et réhabilités et 2 033 infrastructures d'assainissement ont été construites et réhabilitées. Pour ce qui concerne le PDC-ZU, 1 085 Comités de Développement à la Base (CDB) ont été restaurés dans le pays, 226 plans d'actions de quartiers et d'équiper élaborer, 2 450 jeunes artisans ont achevé avec succès leur parcours de volontariat d'engagement citoyen. Aussi ce programme, a permis sur le plan de salubrité, de mobiliser chaque année, 21 524 personnes des communautés à la base pour l'entretien des rues, le curage des caniveaux dans les villes, et l'enlèvement des dépôts sauvages. L'ANADEB

accompagne les communautés à assurer l'entretien manuel des routes et pistes afin de faciliter la circulation et préserver la praticabilité des voies de communication sur toute l'étendue du territoire national grâce à une collaboration avec la SAFER et le ministère des Travaux publics, ceci à travers le projet cantonnement.

#### Accompagnement des groupements

Parlant du PSAEG / PRT, l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base accompagne les groupements à travers des formations aux métiers de transformation et de conservation des produits agricoles, tels que le manioc, le soja, la tomate, la production de savon liquide, la teinture artisanale

d'étoffe par la technique du batik etc. En plus, le même accompagnement s'étend à la culture entrepreneuriale et à la mise en place de mécanismes endogènes de financement des AGR à travers les groupes d'épargne dont le total couvert s'élève à 198 à l'échelle nationale. Grâce à l'appui financier et technique de la Banque mondiale, les projets FSB et EJV donnent également des résultats tangibles et perceptibles au sein des communautés bénéficiaires. Dans le cadre du projet FSB, près de 23 milliards de francs CFA sont déjà engagés conjointement par l'Etat togolais et la Banque mondiale, et à un an de la fin du projet, « plus de 133 infrastructures de base » ont été déjà mises en place

dans 150 cantons les plus vulnérables dans le pays, et « près de 60 500 ménages » reçoivent chaque 3 mois des transferts monétaires de 15 000 FCFA et « plus de 97 500 écoliers » bénéficient d'un repas chaud chaque jour à l'école dans « 315 écoles primaires publiques » des 5 régions du pays. Du côté du projet EJV, plus de « 1 400 jeunes pauvres et vulnérables », dont « 58% de femmes de 200 villages pauvres » sont mobilisées pour un parcours de volet communautaire couplé de Formation en développement d'affaires (FoDA) et d'alphabétisation en milieu rural. Toutes ces couches vulnérables ont eu un revenu régulier de 15 000 FCFA chaque 10 jours pendant 4 mois.



## Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

## 3ème Rencontres du Marché des Titres Publics

## Des échanges sur le rôle des investisseurs institutionnels

La 3ème édition des Rencontres du Marché des Titres Publics de la zone UEMOA a démarré ce mercredi 20 janvier en ligne. Trois jours durant, les échanges vont s'articuler autour de thème « Gestion collective dans les marchés émergents : Rôle des investisseurs institutionnels ».



• Serge Ekué, Président de la BOAD

• Joël YANCLO

Les investisseurs institutionnels jouent un rôle moteur dans l'internationalisation des marchés financiers. En drainant l'épargne des agents non financiers vers les marchés financiers, ils contribuent à l'accroissement du financement de l'économie via l'émission de titres » peut-on lire sur le compte Twitter de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) qui participe à la 3ème édition des Rencontres du Marché des Titres Publics de la zone UEMOA. La BOAD joue un rôle de premier plan sur le marché régional des capitaux, et renforce sa présence depuis 2015 sur le marché international où elle a conclu 4 opérations de mobilisation des ressources sur ce marché en 2016, 2017 et 2019 et 2021 pour un total de 1 900 Mds FCFA. Pendant trois jours, les 150 par-

participants vont débattre de la « Gestion collective dans les marchés émergents : Rôle des investisseurs institutionnels » sous la houlette de l'Agence UMOA-Titres. Quatre panels sont au programme. Mercredi 20 janvier 2021, le panel intitulé, « Développement de marché » était à l'ordre du jour. Ce qui a permis aux intervenants d'aborder le sujet sur l'intervention des investisseurs institutionnels sur le Marché des Titres Publics (MTP) et la gestion collective en zone UEMOA: enjeux et perspectives. Les cas du Bénin et de la Côte d'Ivoire ont été mis en exergue pour expliquer la transformation structurelle de l'économie comme secteurs porteurs et contribution à la croissance. En panel 2 ce jeudi 21 janvier 2021, il sera question de dynamiser la « Gestion collective »- cas du Kenya. Occasion pour les participants d'échanger sur

l'élargissement de la base des investisseurs : comment atteindre les gestionnaires institutionnels ? Avec pour focus pays, les cas du Burkina Faso et du Mali en ce qui concerne les enjeux de la diversification de la base des exportations. Les deux autres panels de discussion ont lieu vendredi 22 janvier 2021 toujours en ligne et permettront aux participants d'aborder les outils de gestion des engagements à long terme: contexte et enjeux ; Titres publics : outils de gestion des engagements à long terme ; les défis liés à la mobilisation de l'épargne et la démocratisation des titres publics: comment atteindre l'épargnant individuel ? Les Rencontres du Marché des Titres Publics (RMTP) de la zone UEMOA sont un créneau pour découvrir en détail les contours d'une opportunité d'investissement résiliente, à fort potentiel dans une zone dynamique qu'est le Marché des Titres Publics émis par adjudication de la zone UEMOA. Elles permettent également de bénéficier d'un cadre idéal de partage d'expériences de haut niveau et une occasion de renforcement de capacités et d'élargir significativement son réseau professionnel.

## Gouvernance économique

## Baisse de plus de 90% de la TPU au Togo

Les artisans et les micros entrepreneurs du secteur informel bénéficient d'un allègement fiscal au titre de la Loi de finances 2021. Le minimum qu'ils paieront comme Taxe Professionnelle Unique (TPU) qui relève du régime déclaratif, a subi une réduction drastique, passant de 300 000 FCFA en 2020 à 20 000 FCFA cette année 2021. Ce qui correspond à un taux de variation de 93%, selon les données de la nouvelle Loi de Finances, compilées par Togo First.



Cette disposition qui réduit la charge fiscale qui pèse sur les jeunes entrepreneurs, vise également à aligner la TPU sur le minimum perçu par l'adminis-

tration fiscale togolaise auprès de ceux qui relèvent du régime réel, selon les explications de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Notons que la TPU est un impôt syn-

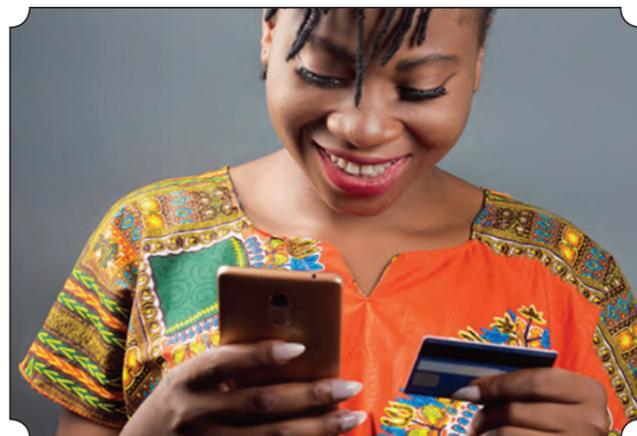
thétique qui libère celui qui le paie d'une série de taxes dont la TVA et l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP). Elle est due exclusivement par les personnes physiques dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 60 millions FCFA, quelle que soit la nature de l'activité, selon les nouvelles dispositions du Code Général des Impôts.

Avec Togo First

## Services financier

## Vers la mise en place d'une banque digitale

Le gouvernement du Togo ambitionne la mise en place d'une banque digitale destinée à offrir des services financiers digitaux. Ceci, dans le cadre de sa stratégie d'inclusion financière qui vise, entre autres, le renforcement du cadre d'intervention de l'Etat en faveur de l'inclusion financière et l'amélioration de la couverture géographique des services financiers.



Notre ambition au Togo, c'est de mettre en place une banque digitale. Ce n'est pas que de digitaliser les services financiers, mais de mettre en place une structure bancaire 100%

digitale pour soutenir notre économie et nous permettre de couvrir l'ensemble de notre territoire géographique parce qu'on a des fractures numériques malgré les progrès en terme d'inclusion

financière », a expliqué Mazamesso Assih, ministre chargée de l'Inclusion financière et de l'Organisation du secteur informel, au webinar international organisé les 14 et 15 janvier par le gouvernement du Bénin sur la réponse sociale face à la crise de la Covid-19 en Afrique. Premier pays de l'UEMOA au classement 2019 en matière d'accès aux services financiers, le Togo revendique un taux de bancarisation élargi de 78,5%.

Avec togobusinessnews.com

## Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)

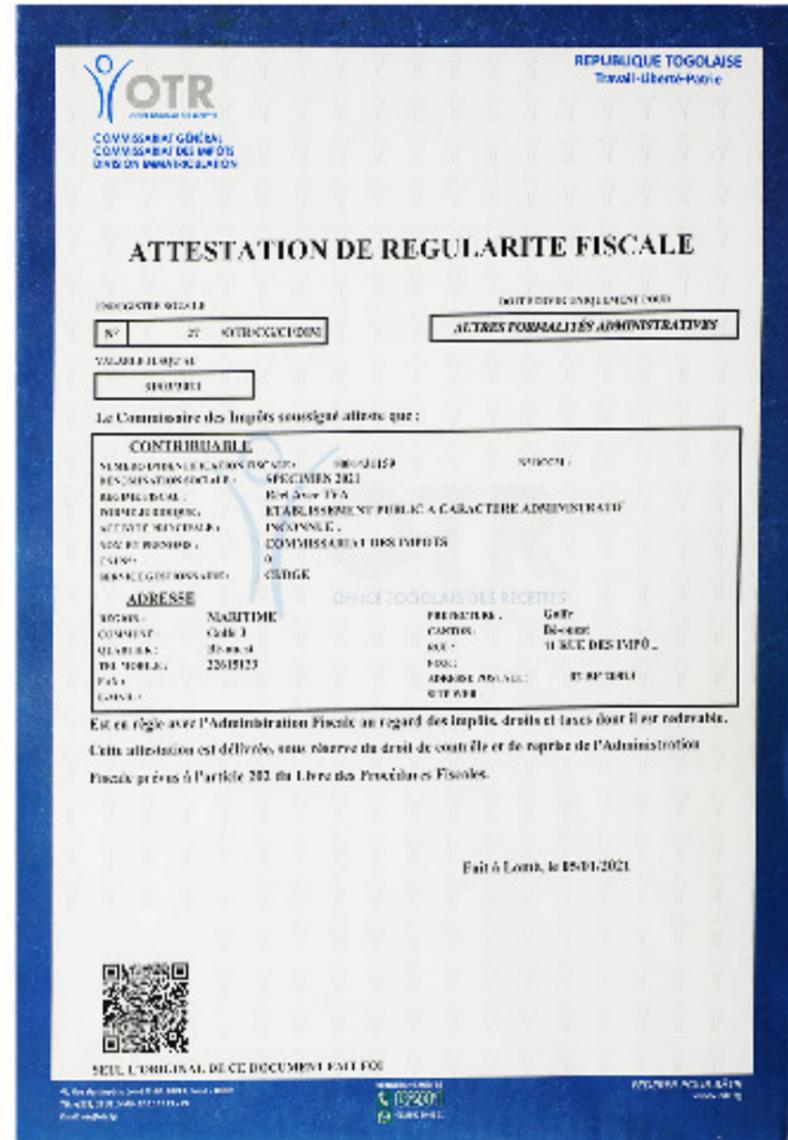
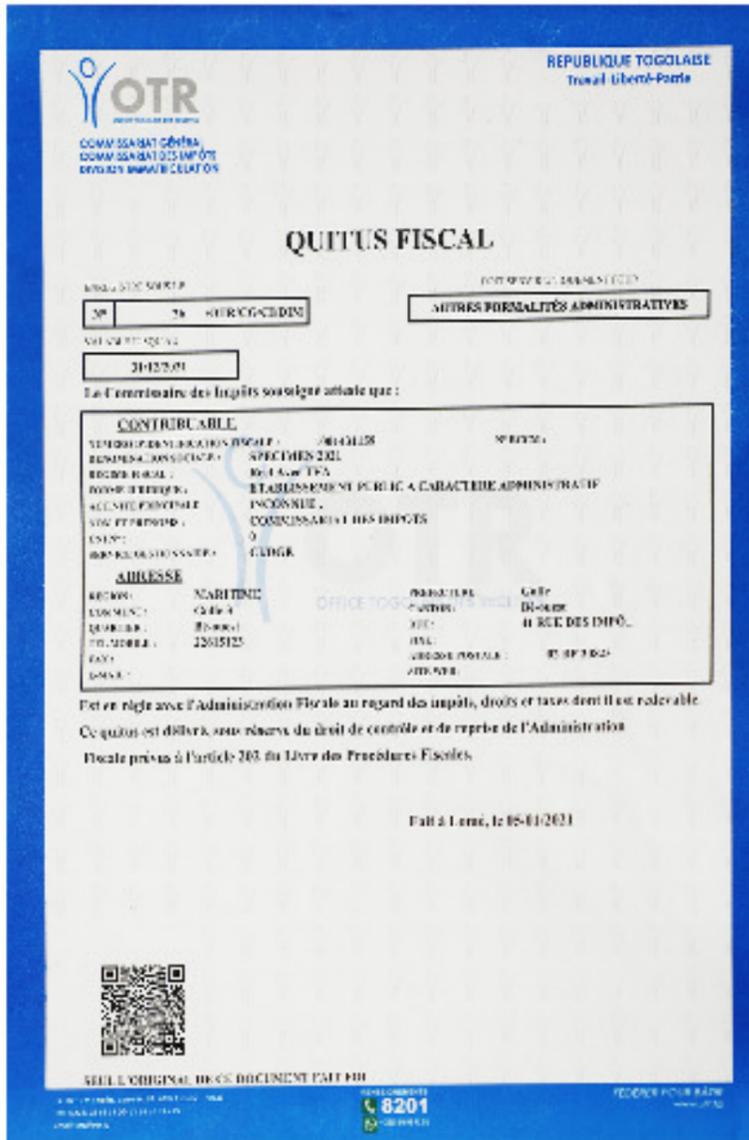
Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata



# Les nouveaux actes fiscaux

**Validité d'un (01) an**

**Validité de trois (03) mois**



## Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

### ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

### QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

## Afrique

## La ZLECA incite Dangote à stimuler la production de ciment

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) donne à l'entreprise de ciment Dangote l'impulsion nécessaire pour étendre sa capacité de production de ciment avec de nouvelles usines en Afrique alors que les entreprises du continent élaborent des stratégies dans le cadre de l'Accord commercial, annonce la société.



● Joël YANCLO

Le plus grand producteur de ciment d'Afrique, qui possède déjà des usines dans plus de 10 pays, déclare dans un communiqué que l'expansion « ouvre de nouvelles routes commerciales pour la société et le Nigéria dans le cadre de la ZLECA ». Dangote mettra en service de nouvelles usines de ciment dans les cinq pays occidentaux que sont le Niger, le Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Togo, tandis que les usines existantes au Cameroun et au Nigéria, sa base principale augmenteront leur production, affirme la société, détenue par l'homme le plus riche d'Afrique, Aliko Dangote. « L'Afrique doit délibérément améliorer sa consommation de ciment par habitant afin de contri-

buer au développement des infrastructures en stimulant davantage la demande et en faisant baisser le coût du produit », indique Dangote dans le communiqué. Le rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour 2020 indiquant clairement que pour que la Zone de libre-échange africaine fonctionne, le déficit en infrastructures doit être examiné. Dangote espère tirer parti du déficit en infrastructures avec ses investissements dans le ciment sur le continent, selon le communiqué. Les échanges devaient débiter le 1er juillet 2020, mais ont été reportés de six mois en raison de la pandémie de COVID-19. La ZLECA vise à créer la plus grande zone de libre-échange au monde avec le potentiel de rassembler

plus de 1,2 milliard de personnes avec un PIB de plus de 2 500 milliards de dollars et inaugurer une nouvelle ère de développement. Elle a le potentiel de générer de nombreux avantages grâce aux économies d'échelle, à l'expansion des échanges, à la transformation structurelle, à l'emploi productif et à la réduction de la pauvreté. Par le biais de son Centre africain pour la politique commerciale, la Commission économique pour l'Afrique travaille avec la Commission de l'Union africaine et les États membres pour approfondir l'intégration commerciale de l'Afrique et mettre efficacement en œuvre l'Accord par le biais d'un plaidoyer politique et de l'élaboration de stratégies nationales. La CEA travaille également en étroite collaboration avec le Centre du commerce international (ITC), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et une sélection d'experts en commerce indépendants avec le soutien financier de l'Union européenne (UE) pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECA à travers le continent.

## Afrique de l'Ouest

## Daystar Power lève 38 M\$ pour ses projets d'off-grids solaires

Daystar Power mobilise 38 millions de dollars auprès de plusieurs partenaires au développement. Le fournisseur d'off-grids solaires utilisera ces fonds pour étendre ses activités en Afrique de l'Ouest.

En Afrique de l'Ouest, le taux d'accès à l'électricité est de 52 % en moyenne, avec des coupures d'électricité pouvant atteindre 80 heures par mois, selon le rapport 2018 de la Banque mondiale. Daystar Power, un fournisseur nigérian d'off-grids solaires aide depuis, comme d'autres entreprises, à combler ce gap. Pour accroître la diffusion de sa solution dans les ménages en Afrique de l'Ouest, la société a récemment effectué une mobilisation financière qui a permis de réunir 38 millions de dollars. Ce cycle de financement a été initié par le Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU), une banque danoise de développement avec le soutien de STOA, un fonds à impact français et de Morgan Stanley Investment Management. Avec ces fonds, Daystar Power compte élargir son portefeuille de projets au Nigeria et au Ghana. L'entreprise compte s'implan-



ter dans trois autres pays, notamment la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo. « Nous remplacerons les générateurs diesel trop chers et polluants par notre solution d'énergie solaire fiable et plus propre. Ainsi, notre capacité installée augmentera de 77 MW, ce qui fera un total de 100 MW, contre 23 MW actuellement », indique Jasper Graf von Hardenberg, directeur général et cofondateur de Daystar Power. En comptabilisant le tour de table précédent (en 2019) de Persistent Energy Capital LLC, une société de capital-risque basée à New York aux États-Unis, et de Verod Capital Mana-

gement, un fonds d'investissement basé au Nigéria, le montant d'investissement en capital déjà reçu par Daystar Power se porte à 48 millions de dollars. SunFunder soutient également Daystar Power. En février 2020, la société de financement, spécialisée dans l'énergie solaire a investi 4 millions de dollars dans l'entreprise nigérienne pour la production de 3 MWc d'électricité au Nigéria. À en croire SunFunder, cet investissement permettra à ce pays d'Afrique de l'Ouest d'éviter les émissions de 100 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Avec afrik21

## Covid-19 / vaccination

## L'OMS souhaite le démarrage dans les 100 prochains jours

Face aux difficultés grandissantes des systèmes de santé dans le monde à faire face à la pandémie de coronavirus, le chef de l'OMS, l'éthiopien Tedros Ghebreyesus, a appelé à une action concertée au niveau mondial pour le lancement rapide des campagnes de vaccination.



Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus (photo), a appelé, vendredi 15 janvier, tous les pays du monde à démarrer les campagnes de vaccination contre la Covid-19 au cours du premier trimestre de cette année. « Les agents de santé sont épuisés, les systèmes de santé sont épuisés et nous constatons que les approvisionnements en oxygène sont dangereusement bas dans certains pays. Le moment est venu de rassembler l'humanité commune et de déployer

des vaccins auprès des agents de santé et des personnes les plus exposées », a-t-il déclaré, lors d'une conférence de presse à Genève (Suisse). « Je veux voir une vaccination en cours dans tous les pays lors des 100 prochains jours afin que les agents de santé et les personnes à haut risque soient protégés en premier », a ajouté le chef de l'OMS. « J'attends avec impatience la réunion du Conseil d'administration la semaine prochaine et je travaille avec les fabricants et les pays pour faire en sorte que l'approvisionnement en vaccins soit

disponible et distribué équitablement dans le monde ». Cette déclaration de Tedros Ghebreyesus est intervenue après une réunion du Comité d'urgence de l'OMS, qui s'est tenue jeudi 14 janvier. L'institution y a formulé une série de recommandations sur la pandémie, alors que de nouvelles variantes du SRAS-CoV-2, le virus à l'origine de la Covid-19, sont apparues dans plusieurs pays. La semaine dernière, le monde a franchi le cap des deux millions de morts en raison de la Covid-19. Pour le Secrétaire général de l'ONU, l'aggravation des effets meurtriers de la pandémie est principalement à mettre à l'actif d'un manque d'action concertée au niveau mondial. Plusieurs pays dans le monde ont déjà démarré les campagnes de vaccination. En Afrique, les Seychelles ont été le premier Etat à lancer la vaccination de masse contre la Covid-19, le 10 janvier dernier.

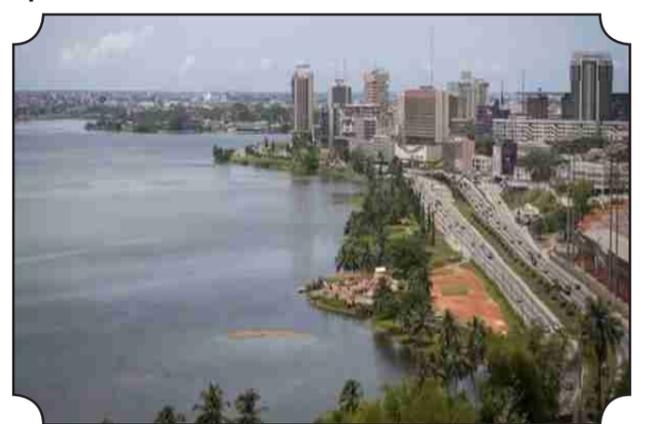
Avec Agence Ecofin

## Côte d'Ivoire

## 33 milliards de FCFA levés sur le marché financier de l'UMOA

L'Etat de Côte d'Ivoire, à travers sa Direction générale du trésor et de la comptabilité publique, a levé ce 19 janvier 2021 un montant de 33 milliards de FCFA (49,500 millions d'euros) sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) à l'issue de son émission par adjudication de bons assimilables du trésor (BAT) de maturité 182 jours.

Sur un montant global mis en adjudication de 30 milliards de FCFA, le trésor public ivoirien s'est retrouvé avec 69,009 milliards de FCFA de soumissions globales faites par les investisseurs. Ce qui correspond à un taux de couverture du montant mis en adjudication de 230,03%. Sur le montant des soumissions, l'émetteur en a retenu 33 milliards de FCFA et rejeté les 36,009 milliards de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 47,82%. Les ressources retenues sont destinées à assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat de Côte d'Ivoire. Le rendement moyen pondéré



s'est établi à 3,04%. Quant au taux moyen pondéré et le taux marginal, ils se situent tous les deux à 2,99%. Le remboursement des bons émis se fera le premier jour ouvrable suivant la date

d'échéance fixée au 20 juillet 2021. En revanche, les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons qui est d'un million de FCFA.

Avec financialafrik.com

## Jack Ma fait bondir l'action Ali Baba

Jack Ma est apparu en public lors d'un meeting tenu mercredi 20 janvier avec des enseignants dans sa ville natale de Hangzhou. Avec moins de mordant que d'habitude, le prodige a déclaré qu'il allait consacrer plus de temps à la philanthropie sans aborder son différend supposé avec l'Etat chinois.

Le marché financier chinois à l'affût depuis trois mois des nouvelles sur l'une de ses icônes a salué cette apparition par une ruée sur l'action Ali Baba qui a bondi de 11% à Hong Kong. Le milliardaire chinois, fonda-

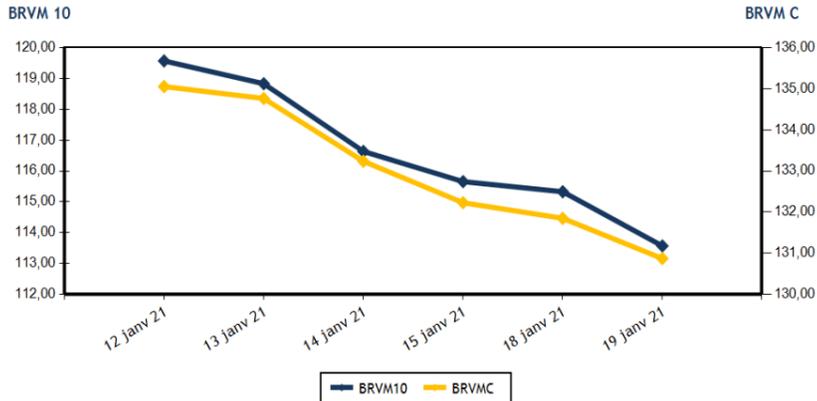
teur d'Ali Baba, n'était plus apparu en public depuis ses critiques contre le secteur bancaire chinois, en novembre dernier, à la veille de l'introduction en bourse record, finalement annulée, de sa société Ant Group Co, aujourd'hui au centre d'une

enquête. Le gouvernement chinois a depuis introduit une série de durcissements de réglementations sur les Fintech et conduit une enquête anti-trust sur Ali Baba.

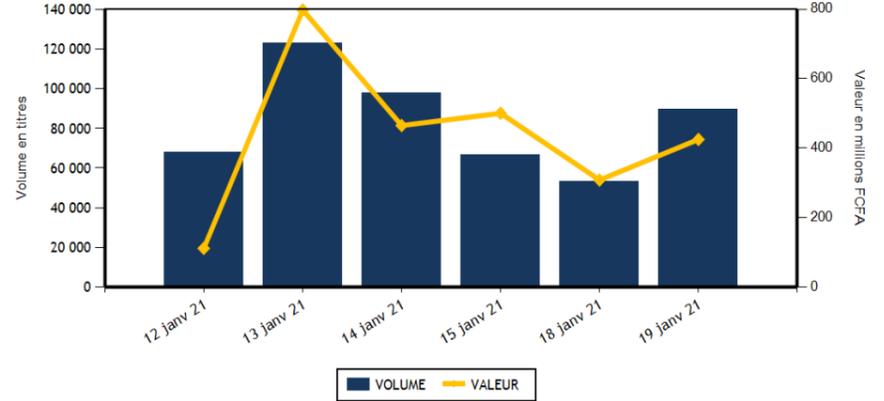
Avec financialafrik.com

<b>BRVM 10</b>	<b>113,57</b>	 <b>BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE</b> N° 12 <b>mardi 19 janvier 2021</b> Site : www.brvm.org	<b>BRVM Composite</b>	<b>130,87</b>
Variation Jour	↓ -1,53 %		Variation Jour	↓ -0,74 %
Variation annuelle	↓ -13,23 %		Variation annuelle	↓ -9,97 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 932 215 741 031	-0,74 %
Volume échangé (Actions & Droits)	84 476	59,39 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	374 369 020	21,64 %
Nombre de titres transigés	36	-2,70 %
Nombre de titres en hausse	11	-15,38 %
Nombre de titres en baisse	15	66,67 %
Nombre de titres inchangés	10	-33,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 160 258 018 974	2,06 %
Volume échangé	5 169	7 852,31 %
Valeur transigée (FCFA)	50 963 175	7 668,78 %
Nombre de titres transigés	11	450,00 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	7	250,00 %

## PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	1 150	6,48 %	13,86 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	395	5,33 %	9,72 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	650	4,84 %	8,33 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 500	3,86 %	0,00 %
UNIWAX CI (UNXC)	1 095	3,79 %	9,50 %

## PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	500	-7,41 %	0,00 %
TOTAL CI (TTLC)	1 220	-6,15 %	-23,27 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	3 850	-5,98 %	-35,83 %
SAPH CI (SPHC)	1 350	-3,23 %	-3,57 %
SOGB CI (SOGC)	2 350	-2,49 %	0,00 %

## INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	36,89	0,44 %	1,77 %	5 487	4 912 115	67,61
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	358,95	-1,81 %	-12,55 %	38 308	313 876 295	8,19
BRVM - FINANCES	15	53,93	0,02 %	-10,10 %	31 599	43 593 250	5,88
BRVM - TRANSPORT	2	360,80	0,00 %	-4,72 %	80	118 000	6,36
BRVM - AGRICULTURE	5	88,28	-2,35 %	2,01 %	2 792	4 960 810	7,39
BRVM - DISTRIBUTION	7	202,63	-0,20 %	-10,51 %	6 210	6 908 550	12,55
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	370,16	0,00 %	7,14 %	0	0	4,66
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,76	
Taux de rendement moyen du marché	8,35	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,39	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	84	
Volume moyen annuel par séance	98 736,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	511 086 465,58	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	0,60	
Ratio moyen de satisfaction	14,74	
Ratio moyen de tendance	2 472,91	
Ratio moyen de couverture	4,04	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-1,20	
Nombre de SGI participantes	30	

## Définitions

Volume moyen annuel par séance	= Volume annuel échangé / nombre de séances
Valeur moyenne annuelle par séance	= Valeur annuelle échangée / nombre de séances
Ratio moyen de liquidité	= Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de satisfaction	= Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
Ratio moyen de tendance	= Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
Ratio moyen de couverture	= Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation	= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
PER moyen du marché	= moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
Taux de rendement moyen	= moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
Taux de rentabilité moyen	= moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
Prime de risque du marché	= (1 / le PER du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
Tél : +225 20 32 66 85 / 86 - Fax : +225 20 32 66 84 - Mail : brvm@brvm.org - Site Web : www.brvm.org

## Commerce

## Biden maintiendra la pression sur Pékin

La politique commerciale américaine vis-à-vis de la Chine ne devrait pas connaître de changements. L'apaisement est en vue dans les relations avec l'Europe.



« Nous devons nous attaquer aux pratiques abusives, injustes et illégales de la Chine », a résumé la future secrétaire au Trésor US. Fermeté vis-à-vis de la Chine, apaisement avec l'Union européenne, la future secrétaire au Trésor américain Janet Yellen a dévoilé mardi les grandes lignes de la politique commerciale de l'administration Biden. Auditionnée devant le sénat en vue de sa confirmation à ce prestigieux ministère, Mme Yellen, 74 ans, a annoncé que les Etats-Unis allaient s'inscrire dans le sillage de l'administration Trump à l'égard de Pékin. « Nous devons nous attaquer aux pratiques abusives, injustes et illégales de la Chine », a résumé la future secrétaire au Trésor, reprenant des accusations portées maintes fois par le président sortant Donald Trump. Citant « le vol de la propriété intellectuelle », « les transferts forcés de technologies américaines » ou « les subventions illégales », Mme Yellen estime comme son prédécesseur, Steven Mnuchin, que ces pratiques causent du tort aux entreprises américaines.

## Avantage « injuste »

Pékin a des pratiques qui lui donnent un avantage « injuste », a-t-elle également déploré. C'est précisément au nom de la défense des entreprises et travailleurs américains que Donald Trump avait déclenché en 2018 une guerre commerciale contre la deuxième puissance économique du monde. Le conflit aura duré près de deux ans jusqu'à la signature d'un accord en janvier 2020. Dans le cadre de ce traité, dit « de phase 1 », la Chine s'était engagée à augmenter d'au moins 200 milliards de dollars sur 2020 et 2021 ses achats de produits et services

américains. En revanche, cet accord maintient des droits de douane américains de 25% sur tout un éventail de biens et de composants industriels chinois représentant 250 milliards de dollars et des mesures de rétorsion chinoises sur plus de 100 milliards de dollars d'importations en provenance des Etats-Unis. L'administration Biden va déployer tout un arsenal d'outils pour lutter contre ces pratiques, a déclaré Mme Yellen sans donner de détails. Si les maux identifiés sont inchangés et la volonté de les combattre intacte, l'administration Biden va en revanche changer de méthode: Washington ne fera plus cavalier seul dans son offensive contre la Chine.

## « Travailler avec nos alliés »

« Nous allons travailler avec nos alliés », a assuré Mme Yellen, en référence notamment aux pays de l'Union européenne qui déplorent également les pratiques commerciales chinoises. Pour gérer ce dossier, l'administration Biden pourra compter sur Katherine Tai, qui va occuper le poste influent de représentant américain au Commerce (USTR). Elle avait défendu, sous l'administration Obama, les Etats-Unis devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur des désaccords avec la Chine. L'une des façons de rallier les Européens sera de régler rapidement les litiges avec Bruxelles. Janet Yellen a ainsi indiqué que l'administration démocrate jouerait la carte de l'apaisement sur le délicat dossier de la fiscalité des géants du numérique.

## Vers un accord avec l'UE sur le numérique ?

Prenant le contre-pied de son

prédécesseur qui avait mis fin aux discussions dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), elle a souligné que cette taxe « permettrait de percevoir une juste part des entreprises, tout en maintenant la compétitivité de nos entreprises et en diminuant les incitations (...) aux activités offshore que nous ne voulons certainement pas récompenser ». L'administration Trump avait aussi menacé la France de représailles sous forme de droits de douane supplémentaires sur des produits emblématiques comme le champagne, en rétorsion à la mise en oeuvre d'une taxation française en attendant une taxation dans le cadre de l'OCDE. Mais, elle a finalement suspendu leur application. Egalement désireuse de retrouver une relation normalisée avec Washington, la Commission européenne avait rendu public début décembre un projet de « nouveau programme transatlantique pour un changement planétaire ».

## « Changement planétaire »

Bruxelles propose notamment « d'instaurer un dialogue spécifique avec les Etats-Unis sur la responsabilité des plateformes en ligne et des grandes entreprises technologiques, de travailler ensemble sur la fiscalité équitable et les distorsions du marché et d'élaborer une approche commune pour protéger les technologies critiques ». Pour l'heure, l'administration Biden n'a pas encore fait savoir si elle était favorable à ces propositions. Autre sujet: les dévaluations monétaires pour favoriser les exportations, notamment chinoises. Sur ce point, Janet Yellen a promis que le niveau du dollar américain serait « fixé par les marchés ». Son ministère combattra « toutes les tentatives des pays étrangers de manipuler artificiellement les valeurs monétaires pour obtenir un avantage injuste dans le commerce », a-t-elle assuré.

(AFP)

## Médias

## L'inventeur du Web contre l'idée de faire payer Facebook et Google

L'Australie a pour projet de forcer les géants du numérique, comme Facebook et Google, à rémunérer les médias pour l'utilisation de leurs contenus.

Tim Berners-Lee, principal inventeur du Web en 1989, affirme que le projet de l'Australie visant à forcer les géants du numérique à rémunérer les médias pour l'utilisation de leurs contenus est « irréaliste » et sape un « principe fondamental » de l'internet. Canberra a présenté un projet de « code de conduite contraignant » censé gouverner les relations entre des médias en grandes difficultés financières et les géants qui dominent l'internet, au premier rang desquels Google et Facebook. Cette réglementation, qui pourrait entrer en vigueur cette année, serait une première mondiale. Dans un mémoire daté du 18 janvier, le physicien britannique Tim Berners-Lee déclare qu'il comprend la nécessité pour les éditeurs de presse d'être « correctement récompensés » pour leur travail. Mais « les contraintes sur l'utilisation des liens hypertextes ne sont pas la bonne façon d'atteindre cet objectif », affirme-t-il.

## Inventeur du lien hypertexte

Dans le cadre d'une enquête du Sénat australien concernant l'initiative, il écrit que « la capacité de créer des liens (hypertextes) librement, c'est-à-dire sans limites quant au contenu du site lié et sans frais, est fondamentale pour le fonctionnement du



Web, la façon dont il a prospéré jusqu'à présent et dont il continuera de croître dans les décennies à venir ». Le projet de l'Australie prévoit des pénalités de plusieurs millions d'euros en cas d'infraction et vise le « fil d'actualité » de Facebook et les recherches sur Google. Les deux géants de l'internet ont menacé en retour de limiter leurs services aux internautes australiens. « Si ce précédent était suivi ailleurs, il pourrait rendre le web inapplicable dans le monde entier », estime Tim Berners-Lee, qui « exhorte donc respectueusement » l'Australie à « retirer ce mécanisme » du code. Berners-Lee est l'inventeur en 1989 du système de lien hypertexte, soit la possibilité à partir d'une page, de cliquer sur des mots-clés, qui conduisent directement à la page qui leur est consacrée, elle-même contenant des liens vers d'autres pages et ainsi de suite.

## Dizaines de journaux fermés

Le Bureau du représentant américain chargé du Commerce a également exhorté Canberra à abandonner son plan « accablant », affirmant qu'il pourrait y avoir « des conséquences négatives à long terme » pour les consommateurs et les entreprises. L'initiative australienne est suivie de près à travers le monde, à un moment où les médias d'information souffrent dans une économie numérique où les revenus publicitaires sont de plus en plus captés par de grandes entreprises de technologie. Elle a reçu le soutien des médias australiens. La crise des médias a été aggravée par l'effondrement économique provoqué par l'épidémie de coronavirus. En Australie, des dizaines de journaux ont été fermés et des centaines de journalistes licenciés.

(AFP)

## Industrie ferroviaire

## La Chine dévoile le prototype d'un train à vitesse phénoménale

S'apprête-t-on à connaître des records dans l'industrie ferroviaire ? A en croire Clubic, la Chine a passé la vitesse supérieure, notamment dans sa bataille dans le domaine avec le Japon, en présentant un prototype de train à sustentation magnétique capable de dépasser les 630 km/h.

Une première, alors que le pays possède déjà le train le plus rapide au monde, un "Maglev" aussi, mais ce "Shanghai Transrapid" pourrait ouvrir de nouveaux horizons. Les scientifiques basés à Chengdu ont présenté leur projet, un train d'une longueur de 150 mètres, visant même à terme une vitesse approchant les... 800 km/h. Surtout, selon eux, il serait beaucoup plus économique que ses concurrents. En utilisant les forces magnétiques et en évitant le frottement avec les rails, la sustentation magnétique permettrait de gagner de l'énergie. Et selon les scientifiques créateurs du projet, les matériaux utilisés vont faire la différence. A titre de comparaison, le Shinkansen japonais utilise de l'hélium liquide, beau-



coup plus cher, alors que les Chinois veulent utiliser de l'azote liquide. "L'hélium liquide est très cher. Ici, nous atteignons la supraconductivité avec une température légèrement supérieure en utilisant de l'azote liquide et cela a permis de réduire les coûts à un cinquième", explique un chercheur au South China Morning Post cité par Clubic.

## 2027 en ligne de mire ?

L'enjeu est donc économique mais aussi stratégique, puisque comme le rappelle BFM TV, la bataille est rude entre la Chine et le Japon,

chaque pays se répondant d'année en année dans le domaine. En 2004, l'Empire du Milieu avait lancé son premier "Maglev" reliant Shanghai à son aéroport (431 km/h en vitesse maximale). Il aura fallu attendre 2015 pour que le Japon les batte avec son train magnétique lancé à 603 km/h sur une ligne reliant Tokyo à Nagoya. Toujours en construction, sa livraison est prévue pour 2027. Le coût mis en avant pour ce projet est évalué entre 31 et 38 millions d'euros. Nous n'en sommes encore qu'au stade de projet, mais les Chinois évoquent déjà la date de 2027... soit la même année que la mise en circulation du Shinkansen entre Tokyo et Nagoya. Question de rivalité, sans doute.

Avec capital.fr

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Planification du développement durable	18 janvier et 28 février 2021	En ligne	<a href="https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements">https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements</a>
Conférence internationale sur l'économie, la finance et les affaires	17 au 18 février 2021	France	<a href="https://rsepconferences.com/active-conference-sub-items/submit-here/">https://rsepconferences.com/active-conference-sub-items/submit-here/</a>
Septième session du forum régional africain sur le développement durable	1 au 4 mars 2021	Brazzaville, Congo	<a href="https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements">https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements</a>
salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	16 au 19 mars 2021	Lyon, France	Global-industrie.com
Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	17 au 23 mars 2021	Addis-Abeba	Papersmart.uneca.org
Sommet de l'innovation organique et des startups émergentes Afrique-Europe	7 et 8 avril 2021	Marseille, France	emergingvalley.com
Rendez-vous international en ligne de l'écosystème start-up Tech	20 au 22 avril 2021		collisionconf.com
salon international du Food service	29 mai au 2 juin 2021	France	sirha.com
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	<a href="http://www.worldteackonference2020.com">www.worldteackonference2020.com</a> <a href="mailto:infowtc2020@gmail.com">infowtc2020@gmail.com</a>
Conférence sur les développements de l'éducation en économie	1er au 3 septembre 2021	Royaume Uni	<a href="https://www.economicsnetwork.ac.uk/dee2021/submit">https://www.economicsnetwork.ac.uk/dee2021/submit</a>

## HOROSCOPE finance

**Bélier** Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

**Taureau** Vous devrez encore compter avec Saturne et la Lune influençant les secteurs de votre thème liés à l'argent. Un impact qui ne permet pas de devenir milliardaire ! Mais ces planètes formeront peu de combinaisons négatives ; elles se contenteront donc de limiter votre expansion financière, mais ne chercheront pas à vous causer des difficultés.

**Gémeaux** Inutile de prendre des risques aux jeux de hasard : les astres ne vous soutiendraient pas, et vous n'arriveriez même pas à sauver votre mise. Il vaudrait bien mieux investir votre argent si durement gagné dans un bon plan d'épargne.

**Cancer** Ne recherchez pas la facilité. Tenez compte de l'opinion de votre entourage : elle a son importance dans ce que vous réaliserez aujourd'hui. Vous pourriez y trouver l'occasion de gains supplémentaires appréciables.

**Lion** Les natifs du premier décan éprouveront sans doute une forte contrainte financière. Celle-ci pourra provenir de charges anciennes qu'il sera plus difficile que précédemment d'honorer. L'heure pourrait être venue pour faire des économies sévères, surtout en cas de diminution du salaire réel. Pour les autres natifs, la situation sera assurément moins restrictive, mais la prudence restera de mise.

**Vierge** Vous devrez faire preuve de rigueur dans la gestion de votre situation matérielle si vous voulez éviter de perdre peu à peu les bénéfices engrangés récemment. En tout cas, vous serez en mesure d'effectuer des transactions profitables. Mais attention : vous risquez de ne plus être raisonnable du tout en dépensant à tort et à travers.

**Balance** Les influences peu fastes d'Uranus produisent fréquemment des scandales, des faillites amenant le déshonneur ou la ruine. Un avertissement aux natifs qui veulent vivre au-dessus de leurs moyens !

**Scorpion** Mercure vous apportera de petites rentrées d'argent, mais il pourra vous inciter à les dépenser aussitôt. Par chance, il est accompagné par le Soleil, ce qui devrait vous doter d'intuition pour vos placements. Vous négociez de bons contrats. Vous devriez équilibrer votre budget et, grâce à Saturne, réaliser des économies.

**Sagittaire** Vous réfléchirez longuement avant d'opter pour tel ou tel mode de placement. Mais avant la fin de la journée, vous pourrez vous lancer dans une opération financière de grande envergure, engageant d'importants capitaux. Le climat astral vous secondera.

**Capricorne** Les influx de Jupiter vous inclineront à faire des économies. Aussi sera-t-on très étonné de votre réticence à ouvrir votre portefeuille aujourd'hui, ce qui n'est pas dans vos habitudes. Continuez dans cette voie.

**Verseau** Compte tenu des bons influx de Mercure, ce sera le moment idéal pour consolider votre situation matérielle, réaliser des transactions immobilières, préparer votre retraite, assurer l'avenir des vôtres. Journée faste pour les assureurs, banquiers, agents de change...

**Poissons** Avec Jupiter en cet aspect, vous aurez davantage de chance en argent. Mais attention, vous risquez, aussi, de vous montrer très imprudent dans vos dépenses. Des propositions inattendues vous permettront de concrétiser, de façon spectaculaire, des projets lucratifs.

## L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières  
Email : [leconomistetogo@gmail.com](mailto:leconomistetogo@gmail.com)  
Site web: [www.leconomistedutogo.com](http://www.leconomistedutogo.com)  
REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)  
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Administrateur Général

Léonard DOSSOU

### Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en chef

Joël YANCLO  
00228 97 78 79 07

### Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

### Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

### Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

### Correcteur

Michel Yao AYEVA

### Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

### Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



# Société d'Etudes Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

**Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble**

## Invite

les togolais au respect des mesures prises  
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

## ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre  
le coronavirus COVID-19

### SE LAVER

les mains à l'eau et au savon  
fréquemment.



### UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les  
jeter immédiatement dans une  
poubelle fermée, puis se laver les mains



### SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli de  
coudes en cas de toux ou déternement



### LIMITER

les contacts proches, Maintenir une  
distance d'au moins 1 mètre avec les  
autres personnes, en particulier si  
ils toussent, éternuent ou ont de  
la fièvre.



### NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA  
FIEVRES, DE LA TOUX OU  
DES DIFFICULTES A RESPIRER.



## A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège: Agoé roue de la cour d'appel (derrière JPP institut)

Tel 00(226) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail sentogo@mail.com Lomé

## Commerce illicite

## 5 trafiquants condamnés pour trafic d'ivoire

Le 13 octobre dernier, 5 trafiquants ont été arrêtés par des agents de l'OCRTIDB. Ces derniers étaient en possession de trois grosses défenses d'éléphants. Ils sont accusés de délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale d'ivoire. Par conséquent, le Tribunal de première instance de Lomé a condamné les malfrats.



Les nommés BOUYO Essozimna, GAGNON Kodjo, ASSIH Manèyassouwé, ZODOGADJI Grégoire et AYAVI Koffi Agossou, sont condamnés à payer solidairement 5 millions de francs CFA. A titre de dommages et intérêt, la caution sera versée à la partie civile (ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF)). Dans sa réquisition, le procureur a eu recours à l'article 796 du

nouveau code pénal. L'article précise : « Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois et d'une amende de cent mille (100.000) à cinq cent mille (500.000) francs CFA ou de l'une de ces deux peines ». Ainsi, sieur AYAVI Koffi Agossou de nationalité béninoise, a été condamné à six mois d'emprisonnement avec

deux mois de sursis. Une amende de 300.000 francs CFA est requise contre ce dernier. ASSIH Manèyassouwé, à son tour, a été condamné à six mois de prison dont trois mois avec sursis et 100.000 francs CFA comme amende. Quant aux trois autres trafiquants, ZODOGADJI (Grégoire béninois), BOUYO Essozimna et GAGNON Kossi, de nationalité togolaise, ont été condamnés à six mois de prison dont deux mois avec sursis et à payer chacun une amende de 200.000 francs CFA. Le Togo est considéré comme pays de transit du commerce illégal de défense d'éléphants. Une sensibilisation plus accrue est envisagée. Ceci, tout en comptant sur la collaboration de la population pour appréhender les trafiquants.

Avec icilome.com

## Football à la base

## Le District Lomé-Golfe relance le débat

Comment relancer la pratique du football à la base ? Le District Préfectoral de football de Lomé-Golfe propose des pistes de solution au cours d'une rencontre qu'elle a organisée ce samedi 16 janvier dans la capitale.



C'est à travers donc une journée de réflexion organisée le week-end dernier à Lomé, et sur le thème « Quelle thérapie pour la refonte du football à la base », que le District Lomé-Golfe relance le début du développement du football à la base. Plusieurs acteurs importants du football national y ont répondu présents. Les perles rares existent. Elles ne demandent qu'une meilleure organisation autour d'elle afin qu'elles puissent s'éclorer et

répondre aux attentes placées en elles. Patrice Agboli, le président du District préfectoral de football de Lomé-Golfe, insiste pour qu'une base solide soit posée pour former les jeunes talents. « Comme notre slogan le dit, c'est ensemble que nous resterons la refondation du football. Raison pour laquelle ce thème a été choisi ». Le nouveau Secrétaire général de l'Association sportive de la Kozah (ASKO), un club d'élite dans le pays, rappelle qu'il est important que des efforts soient faits «

pour redonner une visibilité à ce secteur en commençant par les catégories U12, U13, U15 et U17 ». « Le conseil du doyen David Reinhard est de limiter l'organisation des compétitions des jeunes aux moins de 23 ans et de renvoyer ces derniers dans d'autres compétitions ». Au sortir de cette rencontre, des recommandations ont été formulées « afin de jeter les bases d'une réelle refondation du football à la base ». « Nous avons l'impérieux devoir d'œuvrer pour l'assainissement du football au milieu de notre Préfecture en vue de gagner la confiance des partenaires », conseille Komaln Agbotsè, le Préfet du Golfe, de son côté.

Avec icilome.com

## Football

## L'UEFA dévoile son équipe type de l'année 2020

Comme chaque année, l'instance européenne propose aux supporters d'élire leur onze type. Les fans peuvent effectuer leurs choix à partir d'une liste de 50 noms. Pour cet opus 2020, trois joueurs du Bayern Munich figurent dans ce onze prestigieux.



C'est un moment très attendu par les passionnés du ballon rond. Chaque année, l'UEFA propose en effet aux amateurs de football d'élire leur onze type. L'instance européenne dévoile dans un premier temps une liste de cinquante noms, et offre ensuite la possibilité aux fans de trancher selon leurs convictions. Ce mercredi, ce prestigieux onze type a été révélé, après dépouillement de six millions de votes. Et pour cette cuvée 2020, une tendance forte se distingue : le dernier vainqueur de la Ligue des champions est plutôt bien représenté. Ainsi, trois joueurs du Bayern Munich figurent logiquement dans cette équipe. Dans les buts, on retrouve évidemment Manuel Neuer brillant la saison dernière avec le champion d'Allemagne. Ses partenaires, Joshua Kimmich et Alphonso Davies occupent les couloirs. En charnière centrale, Sergio Ramos impressionnant avec le Real

Madrid et Virgil Van Dijk composent une paire redoutable. A noter que le défenseur néerlandais fait partie des cinq joueurs déjà présents dans ce onze la saison dernière.

## Neymar seul joueur du PSG dans le onze

Dans l'entrejeu, Thiago Alcantara indispensable la saison dernière au Bayern, Kevin De Bruyne (déjà présent l'année dernière) et Lionel Messi (qui figurait aussi dans ce onze l'année dernière) composent un milieu extrêmement séduisant. Si l'exercice 2019/2020 fut désastreux pour l'international argentin avec le FC Barcelone, ce dernier jouit toujours de la bienveillance des passionnés. Enfin en attaque, les fans ont apprécié à sa juste valeur l'incroyable saison de Robert Lewandowski avec le Bayern. Quinze réalisations en Ligue des champions, trente-quatre en Bundesliga, l'attaquant polonais a littéralement marché sur l'eau. Cristiano Ronaldo bénéficie toujours

d'une belle cote de popularité chez les supporters. La star portugaise qui accompagne Lewandowski en attaque, avait inscrit quinze buts en Serie A et quatre en Ligue des champions avant l'arrêt des compétitions suite au coronavirus. Seul joueur du Paris Saint-Germain dans ce onze : Neymar. La star brésilienne positionnée sur le flanc gauche de l'attaque recueille toujours les suffrages malgré une personnalité parfois clivante. Buteur à treize reprises en Ligue 1 et trois fois en Ligue des champions, l'international auriverde a contribué à hisser le PSG en finale de la coupe aux grandes oreilles. A noter qu'une nouvelle fois, aucun joueur français ne figure dans cette équipe type de l'UEFA.

## Le onze type de l'UEFA

Neur - Kimmich, Ramos, Van Dijk, Davies - Thiago Alcantara, Messi, De Bruyne - Ronaldo, Lewandowski, Neymar

Avec footmercato.net

## Baromètres Togo

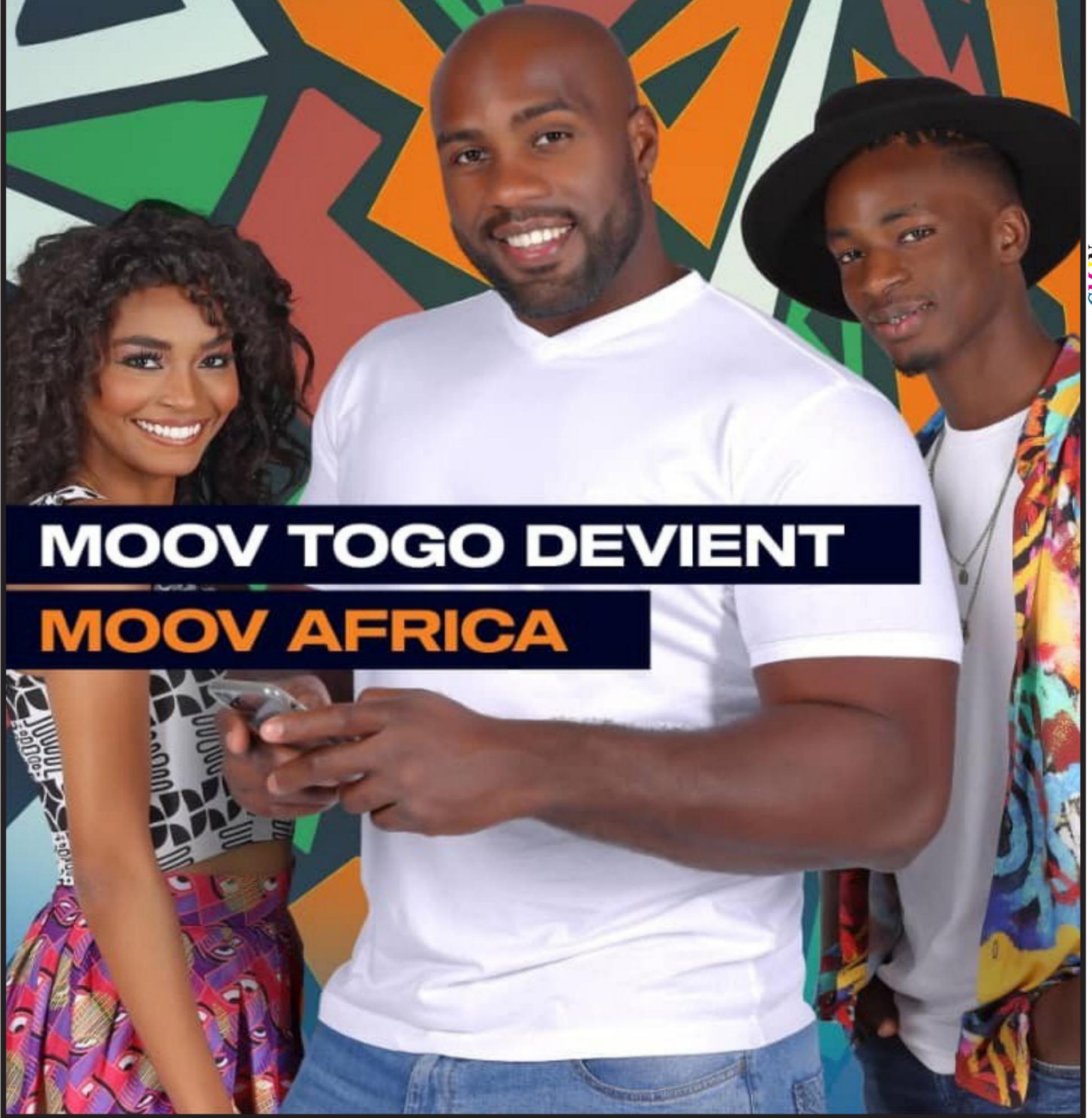
Référentiel	Sources
Valeur	
Superficie : 56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Sources
Valeur	
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

REJOIGNEZ L'AVENIR

Moov  
Africa



**MOOV TOGO DEVIENT**

**MOOV AFRICA**

CMJN